



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 18 février 2010

Communiqué de presse

COMMUNIQUE DE PRESSE

Crédit Agricole S.A. a annoncé ce jour avoir conclu avec Intesa Sanpaolo S.p.A., partenaire historique du Groupe, un accord portant le total de son réseau en Italie à plus de 900 agences. Ce dispositif s'accompagne de nouvelles modalités concernant la participation historique de Crédit Agricole S.A. dans Intesa Sanpaolo S.p.A.

Crédit Agricole S.A., précise qu'il présentera, lors de l'Assemblée Générale d'Intesa Sanpaolo S.p.A. le 28 avril 2010, une liste lui permettant d'avoir une représentation au Conseil de Surveillance d'Intesa Sanpaolo S.p.A. et d'exercer les droits de vote attachés à sa participation historique jusqu'au 30 juin 2011.

Crédit Agricole S.A. souhaitant préserver les intérêts financiers du Groupe, ne s'est engagé à aucune date de cession, hormis pour la part excédant sa participation historique soit 0,8 % qui devraient être cédés dans les prochains mois.

Ces deux propositions font partie d'un dispositif transmis par Intesa Sanpaolo S.p.A. à l'Antitrust italien qui l'a validé. L'accueil favorable de ce dispositif par l'Antitrust a été notamment rendu

possible par la qualité des relations qu'entretiennent Crédit Agricole S.A. et Intesa Sanpaolo S.p.A. depuis de nombreuses années.